

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 24 (1879)  
**Heft:** 8

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 8.

Lausanne, le 5 Mai 1879.

XXIV<sup>e</sup> Année

SOMMAIRE. — Le rassemblement de troupes de la II<sup>e</sup> division et de la V<sup>e</sup> brigade d'infanterie, entre Fribourg et Berne, du 15 au 20 septembre 1878. (Suite). p. 161. — Guerre des Zoulous, p. 165. — Revue de la presse militaire étrangère, p. 167. — Nouvelles et chronique, p. 170.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Mission de M. le colonel Ott, sur le théâtre de la guerre russo-turque, (Suite), p. 177. — Nouvelles et chronique, p. 187. — Annonce, p. 192.

## Le rassemblement de troupes de la II<sup>e</sup> division et de la V<sup>e</sup> brigade d'infanterie, entre Fribourg et Berne, du 15 au 20 septembre 1878. (Suite.)<sup>1</sup>

### *La marche du 18 septembre contre Berne.*

Après avoir occupé la ligne de la Sarine et de la Singine, la division d'avant-garde continua son mouvement contre Berne, le jour suivant, 18 septembre. La disposition formulée pour cette marche répartissait la division en deux colonnes et une réserve générale. Elle est ainsi conçue.

• *Aile droite* (colonel-brigadier Bonnard) 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie  
• 6<sup>e</sup> escadron de dragons, 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, sur Gasel et  
• Könitz, en deux colonnes à peu près égales, à droite sur Schlieren,  
• à gauche par la grande route de Könitz. Engagements d'ensemble  
• vers midi devant Könitz-Wangen.

• *Aile gauche* (colonel-brigadier d'artillerie de Saussure) 4<sup>e</sup> brigade, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> régiments d'artillerie (Batterie 12 reste détachée)  
• 4<sup>e</sup> escadron, par Thörishaus, sur Wangen. Le 22<sup>e</sup> bataillon marchera avec le 7<sup>e</sup> régiment sous le commandement du chef de la  
• IV<sup>e</sup> brigade. Engagements d'ensemble vers midi devant Wangen-  
• Könitz.

• Chaque aile formera son avant-garde et s'efforcera de communiquer avec l'aile voisine. Départ des colonnes des places de rassemblement à 8 heures du matin.

• Le bataillon du génie disponible sera réparti aux deux avant-gardes, moins un détachement de sapeurs qui esquissera quelques ouvrages pour garder les ponts de Flamatt et de Neuenegg sur les lignes de retraite et qui se rendra ensuite à la réserve.

• *Réserve* (lieut.-colonel Boiceau). Bataillon 23 et 2<sup>e</sup> bataillon de carabiniers, un peloton du 5<sup>e</sup> escadron, de Thörishaus à Wangen, à disposition du divisionnaire.

Nous laissons de côté le reste de la disposition qui est relatif au parc de division, aux bagages et aux ambulances.

D'après cette disposition, la division répartie en quatre colonnes, composées: celles de l'aile droite de 3 bataillons, et celles de l'aile gauche de deux bataillons seulement, devait s'avancer sur les routes Neuenegg-Wangen, Thörishaus-Wangen, Gasel-Könitz et Schlieren-

<sup>1</sup> Traduit de la *Schweizerische Militär-Zeitung*.